

Coup d'œil sur votre REEE IDEO+ Prudent

30 juin 2025

KALEIDO

COMMENTAIRE DE MARCHÉ

Après un début d'année marqué d'une forte volatilité, attribuable en grande partie à la proposition de hausses tarifaires de l'administration Trump, le deuxième trimestre a vu les marchés rebondir tout autant lorsque cette dernière a fait volte-face en annonçant une trêve à la guerre commerciale. Les marchés boursiers ont ainsi enregistré des rendements positifs pour le trimestre, avec une progression de 5,18 % pour l'indice S&P 500 en dollars canadiens et une hausse de 8,53 % pour l'indice S&P/TSX. En revanche, le marché obligataire canadien, représenté par l'indice universel FTSE Canada, a enregistré un rendement négatif de -0,57 % au cours de la période.

Les rendements présentés sont ceux obtenus par le plan dans son ensemble (voir le [prospectus](#)). Veuillez prendre note que le rendement sera différent pour chaque bénéficiaire, puisqu'il s'agit d'une stratégie de placement à profil évolutif qui s'adapte automatiquement selon l'âge de l'enfant.

DÉTAILS DU PLAN

Gestionnaires de fonds : Kaleido Croissance inc.

Date de création : 1^{er} mai 2022

Gestionnaires de portefeuille : AlphaFixe Capital Inc.,
Corporation Fiera Capital

Actif sous gestion (M\$) : 103,7

Honoraires d'administration : 1,65 % + taxes

Niveau de risque du plan :



RENDEMENTS PAR ANNÉE CIVILE (%)*

2022**	2023	2024	2025	2026
-0,04 %	4,40 %	5,85 %	—	—

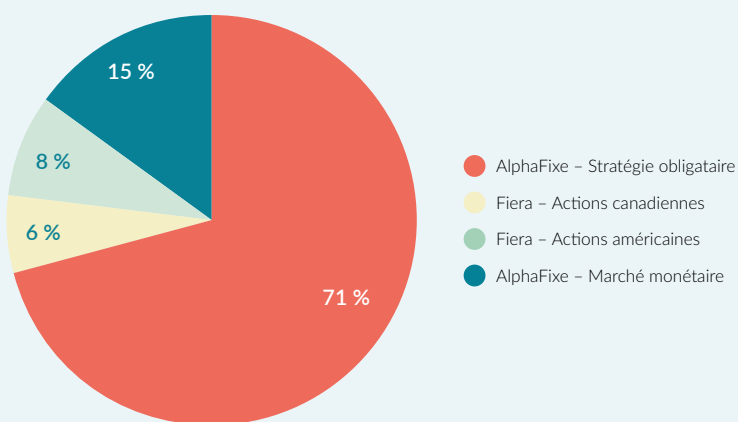
*Rendements nets des frais.

RENDEMENTS ANNUALISÉS (%)*

1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	depuis la création
0,49 %	0,67 %	5,83 %	3,95 %	—	3,74 %

*Rendements nets des frais. Seuls les rendements de plus d'un an sont annualisés.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE (% DE L'ACTIF TOTAL)



LES DIX PRINCIPAUX TITRES (%)

1. BONS DU TRÉSOR GOUV CANADA.....	15,12 %
2. OBLIGATION DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO	8,05 %
3. OBLIGATION DE LA PROVINCE DE QUEBEC	6,63 %
4. OBLIGATION DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO	4,07 %
5. OBLIGATION DE LA PROVINCE DE QUEBEC	4,04 %
6. OBLIGATION DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO	4,03 %
7. OBLIGATION DE LA PROVINCE DE QUEBEC	2,84 %
8. OBLIGATION DE LA FEDERATION DES CAISSES	1,78 %
9. OBLIGATION DE 55 ONTARIO SCHOOL BOARD.....	1,58 %
10. OBLIGATION DE LA BANQUE NATIONALE DU CANADA.....	1,27 %

Pourcentage total des 10 principaux placements :49,41 %

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Les objectifs de placement fondamentaux du Plan IDEO+ Prudent sont d'investir, conformément à une stratégie de placement à profil évolutif, les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales dans une combinaison diversifiée de placements de manière à générer un rendement à long terme raisonnable et compétitif, tout en assumant un niveau de risque jugé faible. Le remboursement intégral des cotisations au souscripteur n'est pas garanti. Toutefois, la stratégie de placement à profil évolutif prévoit le rajustement automatique de la répartition de l'actif, de manière à réduire l'exposition au risque au fur et à mesure que le bénéficiaire approche l'âge d'entreprendre des études admissibles et ainsi favoriser la préservation du capital accumulé avec le temps.

Ce placement est effectué au moyen d'un prospectus. Le prospectus contient une information détaillée importante au sujet des titres offerts. On peut se procurer un exemplaire du prospectus auprès de Kaleido Croissance inc. ou au www.kaleido.ca. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement. *Le rendement passé du plan n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur. **De plus, le rendement de 2022 n'est pas calculé sur une année complète étant donné la date de création du plan.

OBLIGATIONS :

Une obligation est un instrument financier émis par une entreprise, un gouvernement ou une entité publique ou privée, qui représente une dette contractuelle. Elle donne à l'investisseur (le détenteur de l'obligation) le droit de percevoir des paiements périodiques (appelés « coupons ») jusqu'à l'échéance de l'obligation, date à laquelle le montant principal de la dette est remboursé. À noter que plusieurs obligations peuvent partager le même nom ou émetteur, mais différer par leurs caractéristiques, telles que la durée de vie, le taux d'intérêt, le prix d'émission et les modalités de remboursement. Les obligations, parfois appelées « revenu fixe », sont généralement considérées comme des investissements plus conservateurs.

ACTIONS :

Les actions représentent un titre de propriété émis par une société cotée en bourse. Le détenteur d'une action devient actionnaire et détient certains droits, tels que le droit de vote lors des assemblées générales de l'entreprise et le droit aux bénéfices qui peuvent être versés sous forme de dividendes. La valeur des actions fluctue principalement en fonction de la performance de l'entreprise sur le marché.

ACTION ÉTRANGÈRE (ACTION ETR) :

Il s'agit d'une action étrangère de pays développés. C'est une action émise par une société ou une entreprise qui est basée dans un pays différent du Canada et des États-Unis.

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE (FNB) :

Un FNB est un fonds d'investissement qui est négocié en bourse. Les FNB indiciels sont des instruments d'investissement qui visent à répliquer la performance d'un marché boursier, par exemple la bourse de Toronto. Ils sont négociés comme des actions et offrent aux investisseurs de la diversification et de la flexibilité.

ISHARES :

iShares est une gamme de fonds négociés en bourse gérée par BlackRock, l'une des plus grandes sociétés de gestion d'actifs au monde. Les FNB iShares couvrent un large éventail de catégories d'actifs, notamment des actions, des obligations, des matières premières et d'autres classes d'actifs.

RENDEMENT ANNUALISÉ :

Le rendement annualisé est le taux de rendement d'un investissement sur une base annuelle. Il permet de comparer les performances de différents investissements sur une période équivalente, quelle que soit leur durée réelle. Pour calculer le rendement annualisé, on prend en compte les rendements périodiques (par exemple, les rendements mensuels ou trimestriels) et on les convertit en taux annuel équivalent.

RENDEMENT PAR ANNÉE CIVILE :

Le rendement par année civile est le taux de rendement d'un investissement sur une année du calendrier, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en question.

FRAIS PAYÉS PAR LE PLAN :

Les frais payés par le Plan comprennent :

- les honoraires d'administration;
- les frais de gestion du portefeuille;
- les honoraires du fiduciaire;
- les honoraires du dépositaire;
- la rémunération des membres du comité indépendant;
- les charges opérationnelles du Plan que Kaleido Croissance inc. ne prélève pas à même les honoraires d'administration.

Pour plus d'informations, consulter le [prospectus](#).